



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/39/209  
S/16504  
25 avril 1984

FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Points 65 et 68 de la liste préliminaire\*  
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE  
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 24 avril 1984, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des Ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie, qui s'est tenue à Budapest (Hongrie), les 19 et 20 avril 1984.

D'ordre de mon gouvernement, je vous serais obligé de prendre les dispositions nécessaires pour que le texte de ce communiqué soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 65 et 68 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Pál RACS

\* A/39/50.

Annexe

Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité des Ministres  
des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie

Moscou, le 20 avril. Tass - Le Comité des Ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclu à Varsovie s'est réuni en session ordinaire les 19 et 20 avril 1984 à Budapest.

Ont participé à la réunion : Petr Mladenov, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Bulgarie; Péter Varkonyi, ministre des affaires étrangères de la République populaire hongroise; Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande; Stefan Olszowski, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Pologne, Stefan Andrei, ministre des affaires étrangères de la République socialiste de Roumanie; Andrei Gromyko, premier vice-président du Conseil des ministres de l'URSS et ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et Bohuslav Chnoupek, ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque.

1. Les ministres ont examiné de façon approfondie les questions relatives à la situation en Europe dans le contexte plus large de la situation internationale.

Il a été indiqué que les vues et les conclusions relatives à l'évolution dangereuse de la situation, qui figurent dans la Déclaration politique de Prague, du 5 janvier 1983, ainsi que dans la Déclaration commune adoptée à Moscou le 28 juin 1983, ont été pleinement confirmées par l'évolution récente des événements. La situation, qui était déjà tendue, s'est encore aggravée avec le début de déploiement des missiles nucléaires américains de moyenne portée dans certains pays de l'OTAN. Cette initiative a ouvert une nouvelle étape, particulièrement dangereuse, de la course aux armements nucléaires sur le continent européen et a contraint l'Union soviétique à adopter un certain nombre de mesures pour y répondre. Il a été mis fin aux négociations sur les armements nucléaires en Europe.

Du fait de l'accélération actuelle de la course aux armements nucléaires à laquelle les Etats parties au Traité de Varsovie se sont constamment opposés, le risque de guerre nucléaire, avec ses conséquences catastrophiques pour l'humanité et la vie même sur notre planète, s'est fortement accru. La sécurité européenne et les relations de confiance entre les Etats ont été gravement affectées par cette situation.

Il est préoccupant de constater que sont avancées des notions dangereuses pour la paix. Ces notions qui remettent en cause les frontières délimitant les pays européens, constituent un assaut contre le système social des Etats concernés et contre d'autres réalités territoriales et politiques qui ont pris forme en Europe. Les relations entre les Etats sont également rendues plus complexes par l'adoption de mesures discriminatoires dans le domaine économique et par des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

L'évolution de plus en plus dangereuse de la situation sur le continent européen et dans le monde entier est une source de préoccupation croissante pour de vastes couches de la population, qui organisent des actions et des mouvements massifs contre la guerre, ainsi que pour les hommes politiques, les savants et les physiciens. Ils exigent qu'il soit mis fin à la course aux armements et que le processus de désarmement, de désarmement nucléaire en particulier, soit amorcé et ils appellent à une coopération entre les Etats dans l'intérêt de la paix et de la stabilité ainsi qu'au retour à la politique de détente internationale. D'éminents hommes d'Etat de différents pays s'élèvent contre la politique d'affrontement et l'accélération de la course aux armements dont ils préconisent le ralentissement.

Les peuples d'Europe et du monde entier dénoncent la politique impérialiste et exigent que les relations entre les Etats reposent sur le respect des principes d'indépendance et de souveraineté, du non-recours à la force ou à la menace de la force, de l'inviolabilité des frontières, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, de l'égalité et d'autres principes sur lesquels se fondent les relations entre les Etats.

2. A cette réunion, les Etats parties au Traité de Varsovie se sont déclarés convaincus que l'amélioration de la situation et le retour à la détente passent par l'instauration d'un dialogue entre les Etats qui porterait sur la question fondamentale du maintien et du renforcement de la paix - dialogue qui serait animé par un souci de sérieux et d'égalité et mené par tous avec un sens profond de leurs responsabilités.

Ce faisant, les participants à la réunion se sont dits fermement convaincus qu'il n'y avait pas de question qui ne puisse être résolue par des négociations, pour peu que celles-ci soient menées dans une perspective constructive et que les inspire la volonté politique de parvenir à des résultats positifs, compte dûment tenu des intérêts vitaux des peuples et de ceux de la paix et de la sécurité internationales. L'expérience des relations internationales vient aussi étayer cette conviction.

Les Etats représentés à la réunion sont disposés à mener des négociations de cette nature sur toutes les questions relatives à l'instauration de la paix en Europe qui présentent un intérêt commun. Ces négociations devraient avoir pour but la conclusion d'accords sur la base du principe de l'égalité et de la sécurité égale pour tous.

Comme ils l'ont déclaré à de nombreuses reprises, les Etats parties au Traité de Varsovie ne cherchent pas à s'assurer une supériorité militaire et n'entendent pas permettre à d'autres d'acquérir une telle supériorité. Ils se prononcent résolument en faveur de l'instauration d'un équilibre des forces au niveau le plus bas possible.

3. Les Etats parties au Traité de Varsovie estiment qu'à l'heure actuelle les questions relatives à l'élimination du danger d'une guerre nucléaire, à la recherche des moyens concrets d'arrêter la course aux armements et d'arriver au désarmement, particulièrement au désarmement nucléaire, devraient être au centre même du dialogue politique.

Ils ne croient pas que le cours actuel des événements soit irréversible et ils soulignent que la question d'une réduction des armes nucléaires en Europe, aussi bien de moyenne portée que tactiques, jusqu'à leur élimination complète, peut être réglée au moyen de négociations constructives et productives. Dans l'état actuel des choses, si l'on veut instaurer la paix et la sécurité en Europe, il faut immédiatement mettre un terme à l'accumulation de nouvelles armes nucléaires sur le continent. A cet égard, les Etats représentés à la réunion insistent pour qu'il soit mis fin au déploiement des missiles nucléaires américains de moyenne portée en Europe occidentale et déclarent que si des mesures sont prises en vue du retrait des missiles déjà implantés, des dispositions seront prises du même coup pour annuler les contre-mesures. Cela posera les fondements d'une reprise des négociations en vue de la conclusion d'accords appropriés pour mettre l'Europe à l'abri des armes nucléaires, tant de moyenne portée que tactiques. Il ne faut laisser passer aucune occasion, aucune chance de rouvrir la voie des négociations.

Les participants à la réunion ont en même temps attiré l'attention sur la grande responsabilité qu'endossent les Etats sur le territoire desquels le déploiement de missiles nucléaires de moyenne portée a commencé ou est prévu en ce qui concerne l'avenir de leurs peuples et de tous les peuples européens, ainsi que la paix en Europe et dans le monde. Il est indispensable que ces Etats prennent sur-le-champ des mesures pour mettre fin au stationnement sur leur territoire de missiles nucléaires de moyenne portée et pour en assurer le retrait.

Etant donné que l'accumulation d'armements nucléaires en Europe affecte les intérêts vitaux et l'existence même de tous les peuples européens, les Etats représentés à la réunion estiment qu'il est extrêmement important que tous les Etats d'Europe s'emploient sans défaillir à écarter la menace d'une guerre nucléaire et qu'ils recherchent activement la réalisation de cet objectif. Il faut couper la route qui mènerait à une guerre nucléaire en Europe et tous les Etats d'Europe devraient d'une manière ou d'une autre s'atteler à cette tâche.

A cet égard, les Etats parties au Traité de Varsovie en appellent spécialement aux Etats membres de l'OTAN pour qu'ils contribuent à arrêter le déploiement de nouveaux missiles nucléaires de moyenne portée et à assurer le retrait de ceux qui sont déjà en place, et pour qu'ils prennent des mesures en vue du désarmement nucléaire en Europe.

4. Les Etats représentés à la réunion, partant du principe que l'arrêt de la course aux armements et le passage au désarmement, en particulier dans le domaine nucléaire, comptent parmi les grands impératifs de notre temps, se déclarent à tout instant disposés à engager des négociations sur une large gamme de questions urgentes touchant au ralentissement de la course aux armements et à la réduction des armements.

Dans ce contexte, les participants à la réunion estiment qu'il est nécessaire d'attirer une fois encore l'attention sur la proposition contenue dans la Déclaration politique de Prague du 5 janvier 1983, tendant à la conclusion d'un traité de non-recours à la force militaire et de maintien des relations pacifiques entre les Etats parties au Traité de Varsovie et les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Ils rappellent également les appels lancés récemment par leurs Etats aux Etats membres de l'OTAN pour que soient entamées des négociations directes sur l'élimination des armes chimiques en Europe et sur la non-augmentation puis la réduction des budgets militaires.

Les Etats représentés à la réunion sont prêts à amorcer à tout moment avec les Etats membres de l'OTAN des entretiens préliminaires sur les questions relatives à la préparation et à la tenue de négociations sur toutes ces propositions. Ils attendent des Etats membres de l'OTAN une réaction positive, et qu'ils espèrent rapide, à leurs appels.

Ils soulignent qu'il est urgent que les puissances nucléaires s'engagent, si elles ne l'ont pas encore fait, à ne pas employer les premières l'arme nucléaire. Ils estiment que devrait commencer au plus tôt un examen concret de nature à apporter une solution aux problèmes clefs suivants : interdiction générale et complète des essais nucléaires; gel qualitatif et quantitatif des armements nucléaires; interdiction d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires, et d'employer la force dans l'espace extra-atmosphérique et à partir de l'espace vers la Terre; interdiction et élimination des armes chimiques à l'échelle mondiale. Toutes les propositions et initiatives en la matière des Etats parties au Traité de Varsovie, faites conjointement ou individuellement, restent valables.

Une réponse positive des pays de l'OTAN à ces propositions marquerait concrètement leur souci d'instaurer des relations constructives, comme ils l'ont affirmé dans leur Déclaration de Bruxelles du 9 décembre 1983.

Les participants à la réunion ont rappelé que les Etats représentés étaient disposés à examiner soigneusement, en adoptant une attitude positive, les propositions soumises par d'autres pays pour atténuer et éliminer les menaces de guerre nucléaire, mettre fin à la course aux armements, promouvoir le désarmement ainsi que renforcer la sécurité internationale, et échanger des vues à ce sujet avec tous les pays intéressés.

Les participants à la réunion, qui ont fait le point sur les entretiens de Vienne relatifs à la réduction mutuelle des forces et des armements en Europe centrale, ont encore une fois attiré l'attention sur la nouvelle approche proposée par les pays socialistes directement représentés aux pourparlers et selon laquelle l'absence de consensus sur l'importance numérique des effectifs actuels n'exclut pas la conclusion d'un accord sur leur réduction. Cette approche permettrait, à condition qu'elle reçoive toute l'attention nécessaire et que tous les Etats parties aux entretiens fassent les efforts qui s'imposent, d'arriver à un accord sur une réduction importante des forces et des armements en Europe centrale, accord qu'il faudrait conclure sans plus tarder. Dans les circonstances actuelles, la conclusion d'un tel accord pourrait avoir un effet positif sur la situation en Europe et ouvrir de nouvelles perspectives en vue de juguler la course aux armements et de promouvoir le désarmement.

Considérant que la création de zones dénucléarisées marquerait un progrès important vers l'élimination des armes nucléaires en Europe et l'instauration d'un climat de confiance, les participants à la réunion ont réaffirmé la position invariable de leurs gouvernements en faveur de la création de telles zones dans les Balkans, dans le nord de l'Europe et dans d'autres régions du continent. Ils appuient énergiquement les efforts déployés en ce sens.

Les participants à la réunion se sont dits convaincus qu'il était possible de conclure à la Conférence du désarmement de Genève des accords importants pour la sécurité internationale si tous les Etats représentés collaboraient à cet objectif avec persévérance et discernement.

5. Au cours de la réunion, on a attaché beaucoup d'importance aux travaux de la Conférence de Stockholm relatifs aux mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et au désarmement en Europe. On a noté avec satisfaction que la Conférence, à la convocation de laquelle les Etats parties au Traité de Varsovie avaient pour beaucoup contribué, s'était ouverte au niveau politique que justifiait son importance. On a également noté qu'un échange de vues avait été amorcé à la première séance de la Conférence sur la nature des tâches qui devaient être accomplies en priorité et que des propositions et initiatives avaient été formulées à ce sujet. Tous les participants à cette Conférence devraient à présent s'employer à renforcer la compréhension mutuelle pour l'accomplissement de ces tâches et engager le dialogue sur des questions concrètes, pour arriver à des résultats solides. Il convient de faire preuve de volonté politique et de créer un tel climat d'entente si l'on veut que les pourparlers soient aussi productifs que possible.

Les Etats représentés à la réunion considèrent qu'il faudrait élaborer, dans le cadre de la Conférence de Stockholm, des mesures propres à renforcer la confiance mutuelle et la sécurité qui se complètent, et permettent à la fois de répondre aux besoins les plus impératifs et les plus urgents de l'Europe actuelle et de réduire la menace d'une guerre ainsi que l'ampleur des affrontements armés. Guidés par ces objectifs, ils continueront, tant à la Conférence même que dans le cadre des négociations s'y rattachant, à oeuvrer à la réalisation d'accords sur de telles mesures.

Ils estiment également que, après avoir conclu ses travaux sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité, la Conférence devrait aborder sans tarder l'examen de mesures de désarmement applicables à l'Europe, comme le veut le Document final de la Réunion de Madrid.

6. Les participants à la réunion ont souligné que leurs gouvernements poursuivaient invariablement et systématiquement une politique visant à éliminer les foyers de tensions et les conflits armés de par le monde, à prévenir l'apparition de nouvelles tensions et de nouveaux affrontements et à résoudre tous les différends internationaux par des moyens pacifiques, grâce à des négociations. Ils ont réaffirmé leur solidarité avec les peuples qui luttent pour la liberté, l'indépendance et le progrès social, pour le développement économique et contre la politique d'agression impérialiste, le colonialisme et le racisme.

La réunion du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie s'est déroulée dans un climat de compréhension mutuelle et d'amicale coopération dû au désir de contribuer à une évolution positive de la situation internationale.

La prochaine réunion du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie aura lieu à Berlin en novembre 1984.